

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres offerts ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. Rien ne garantit qu'il se formera un marché pour les titres ou qu'un tel marché éventuel sera liquide, ce qui peut avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base définitif et du supplément de prospectus pertinent. Un investissement dans les titres offerts comporte des risques. Il est important que l'investisseur considère les facteurs de risque particuliers qui peuvent toucher le secteur dans lequel il investit. Voir par exemple les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base définitif et dans les autres documents d'information continue de Pembina (définis aux présentes). Ces parties décrivent également l'évaluation que fait Pembina de ces facteurs de risque, ainsi que les incidences éventuelles pour un investisseur si ce risque devait se matérialiser.

Les notes ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres et peuvent être révisées ou retirées par l'agence de notation concernée à tout moment.

Le 17 janvier 2017



## Pembina Pipeline Corporation

### Sommaire des modalités définitif pour les billets à 7 ans

<b>Émetteur :</b>	Pembina Pipeline Corporation (« Pembina » ou la « Société »)
<b>Émission :</b>	Billets à moyen terme, série 8 (les « billets ») émis aux termes d'un prospectus préalable de base simplifié daté du 18 mars 2015, d'un supplément de prospectus daté du 11 juin 2015 et d'un supplément de fixation du prix daté du 17 janvier 2017 (collectivement, le « prospectus »).
<b>Notes :</b>	DBRS : BBB S&P : BBB
<b>Capital :</b>	300 M\$
<b>Date de règlement :</b>	Le 20 janvier 2017 (T+3)
<b>Date d'échéance :</b>	Le 22 janvier 2024
<b>Écart d'émission<sup>1</sup> :</b>	[Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable]
<b>Coupon :</b>	2,99 % payable semestriellement, à terme échu, le 22 janvier et le 22 juillet de chaque année, à compter du 22 juillet 2017. Le coupon initial, payable le 22 juillet 2017, sera de 14,7861644 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital des billets (premier long coupon).
<b>Rendement de l'émission :</b>	2,990 %
<b>Prix d'émission :</b>	100,00 \$
<b>Remboursement par anticipation :</b>	Pembina peut rembourser par anticipation les billets, en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, moyennant un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours, a) en tout temps avant le 22 novembre 2023 à un prix égal (i) à la valeur nominale ou (ii) au prix fondé sur le rendement des obligations du Canada (le prix fondé sur le rendement des obligations du Canada, au sens donné à cette expression dans le supplément de fixation du prix, doit être établi en fonction du taux d'actualisation des obligations du Canada jusqu'au 22 novembre 2023 plus 38,5 points de base), selon le plus élevé des deux, et b) en tout temps à compter du 22 novembre 2023 (remboursement deux mois avant la date d'échéance à la valeur nominale) à un prix égal à la valeur nominale, majoré, dans chacun de ces cas, de l'intérêt couru et impayé, s'il y a lieu, jusqu'à la date du remboursement par anticipation, exclusivement.
<b>Limite d'endettement :</b>	Pembina et ses filiales faisant l'objet de restrictions s'engagent à ne pas contracter de dette à long terme si le ratio de la dette à long terme par rapport à la capitalisation totale devait excéder 70 %.
<b>Changement de contrôle :</b>	Droit d'exiger le rachat à 101 % du capital dans l'éventualité d'un événement qui entraîne un changement de contrôle.

<sup>1</sup> [Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable]



RBC Marchés des Capitaux

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres offerts ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. Rien ne garantit qu'il se formera un marché pour les titres ou qu'un tel marché éventuel sera liquide, ce qui peut avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base définitif et du supplément de prospectus pertinent. Un investissement dans les titres offerts comporte des risques. Il est important que l'investisseur considère les facteurs de risque particuliers qui peuvent toucher le secteur dans lequel il investit. Voir par exemple les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base définitif et dans les autres documents d'information continue de Pembina (définis aux présentes). Ces parties décrivent également l'évaluation que fait Pembina de ces facteurs de risque, ainsi que les incidences éventuelles pour un investisseur si ce risque devait se matérialiser.

Les notes ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres et peuvent être révisées ou retirées par l'agence de notation concernée à tout moment.

Le 17 janvier 2017



## Pembina Pipeline Corporation

### Sommaire des modalités définitif pour les billets à 7 ans

---

- Emploi du produit :** La Société compte affecter le produit net qu'elle tirera de l'émission des billets au remboursement de sa dette aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2 500 M\$ échéant le 31 mai 2020 et d'une facilité d'exploitation non garantie de 30 M\$ échéant en mai 2017 (collectivement, les « facilités de crédit ») ainsi qu'au financement du programme d'immobilisations de la Société et aux fins générales de l'entreprise. Les dettes de la Société aux termes des facilités de crédit ont été contractées dans le cours normal de l'entreprise afin de financer le programme d'immobilisations de la Société.
- Rang :** Les billets seront des obligations non garanties directes de la Société prenant rang égal avec toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société, sous réserve des dispositions concernant les fonds d'amortissement et d'autres dispositions similaires, le cas échéant.
- CUSIP/ISIN :** 70632ZAH4 / CA 70632ZAH43
- Forme et coupures :** Inscription en compte seulement par l'entremise d'adhérents à CDS; coupures de 5 000 \$ et multiples de 1 000 \$.
- Syndicat de placement :** Marchés mondiaux CIBC inc. (cochef de file des placeurs pour compte)  
RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (cochef de file des placeurs pour compte)  
Financière Banque Nationale Inc.  
Valeurs Mobilières TD Inc.  
BMO Nesbitt Burns Inc.  
Scotia Capitaux Inc.  
J.P. Morgan Valeurs Mobilières Canada Inc.



RBC Marchés des Capitaux